



20 ans
au service
de la Place

Du métier Titres au post-marché

2 0 1 0

20

ans de
l'AFTI

1990



Luc André
Président fondateur de l'AFTI



Les 20 ans de l'AFTI

Il y a trente ans, le terme de back-office était un terme utilisé dans nos banques, avec une connotation un peu péjorative, pour désigner tout ce qui s'exécutait après la partie noble des tâches - le marché, le montage des opérations financières - c'était l'arrière-cuisine.

Sous l'impulsion des pouvoirs publics, en 1979, Maurice Pérouse animait un groupe de travail dont les conclusions mises en pratique, allaient entraîner le bouleversement de l'ensemble de l'industrie financière française: simplification des différents régimes des titres, dématérialisation de la conservation (1984), mise en place d'un marché continu informatisé - le CAC (1987) permettant la mise en place du routage des ordres et des réponses et pour boucler la boucle la grande réforme des Règlements-Livraisons RELIT (1990). Puis RGV, SATURNE, la CRI...

Ce fut une décennie où la Place et notre profession, pourtant taxées de conservatisme, allaient plus évoluer que dans les quarante années précédentes grâce à la construction d'outils conçus et réalisés en commun - les outils de Place - et leurs pendants dans les systèmes de chacun de nos établissements.

C'est là où notre profession, grâce à son dynamisme, son émulation, son respect des délais, a acquis ses lettres de noblesse et où l'on a éprouvé le besoin de trouver une traduction au terme de back-office: le post-marché.

Déjà réunie au sein de multiples groupes de travail autour des réformes de Place, notre profession a éprouvé le besoin de se regrouper au sein d'une association - l'AFTI - pour devenir acteur de notre destin: réfléchir à nos besoins en amont et être force de proposition, nous structurer vis-à-vis des organismes de Place pour qui nous sommes devenus un interlocuteur naturel, définir nos besoins de formation - association avec le Ceram, le CFPB puis l'université de Lyon II - voir comment nous pouvions avoir une approche européenne et au travers de conférences échanger et diffuser nos expériences.

Il me semble que l'AFTI a parfaitement rempli cette ambition en participant à l'évolution continue qui a suivi et à la sécurisation de nos processus dans le monde dangereux où nous vivons - Lehmann et Madoff sont là pour nous le rappeler -, mais malgré tout des milliards d'opérations se sont bien passées grâce à nous. Donc longue vie à l'AFTI.

Luc André

2010



Marcel Roncin
Président de l'AFTI

Les 20 ans de l'AFTI

Conjoncture oblige, nous avons choisi de célébrer discrètement ce vingtième anniversaire de la création de notre Association. Ainsi, un logo spécial accompagne-t-il depuis le début de l'année les invitations à nos manifestations. Il est également présent sur le rapport annuel sorti en mai, et il figure enfin sur notre site internet.

Plus visibles, le logo de l'AFTI « remastérisé », et sa nouvelle base line « la dynamique du post-marché », ont ponctué les divers événements 2010.

J'ai le privilège d'avoir assisté à la création de notre Association, laquelle renvoie à un contexte sans doute aujourd'hui oublié, où les préoccupations portaient, entre autres, sur l'apurement des suspens bourse, et sur le démarrage de RELIT.

Rassembler, réunir, échanger, informer, représenter, tels ont été les principaux termes de référence de l'Association refondée en 1999. J'ajouterai partager, décloisonner, pour mettre en commun les forces disponibles au service d'objectifs qui, déjà, étaient impressionnants, en cette première année de l'euro.

Une nouvelle étape était parallèlement franchie avec la fusion de l'AFTI et du Club des Dix, avec comme mot d'ordre: « l'union fait la force ».

L'AFTI est née de la volonté et de la clairvoyance de pionniers résolus à construire quelque chose ensemble.

Elle trouve également son origine dans la véritable révolution industrielle voulue par le législateur avec la dématérialisation des titres, la cotation électronique, le marché continu, sans oublier la refonte des pratiques de règlement livraison, réformes puissantes qui allaient entraîner d'autres, tout aussi structurantes.

Je voudrais remercier les fondateurs, dont vous retrouverez les noms dans cette plaquette. L'entreprise était hardie, ils ont su relever le challenge.

Marcel Roncin

An abstract painting featuring a rich palette of colors including orange, yellow, green, blue, purple, and brown. The brushstrokes are thick and expressive, creating a sense of movement and depth. The colors are layered and blended, with some areas appearing more saturated than others. The overall composition is dynamic and textured.

L'ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

1990

AFTI

Les huit fondateurs

Luc André
Guy Brohard
André Dion
Patrick Duchesnes
Patrick Liebart
Jean Malochet
Charles Saule
Jean Tricou

Les membres du premier Bureau nommés le 23 août 1990

Luc André *Président*
Guy Brohard *Vice-président*
Charles Saule *Vice-président*
André Dion *Trésorier*
Patrick Duchesnes *Secrétaire*

2010

Le Conseil d'administration de l'AFTI



L'association est administrée par un Conseil composé de 22 administrateurs et d'un censeur.



Marcel Roncin
Président
BNP Paribas



Bruno Prigent
Vice-Président
Société Générale
Securities Services



Éric Dérobert
Vice-Président
CACEIS



Alexandre Gautier
Trésorier
Banque de France



Jean-Philippe Grima
Crédit Mutuel CIC Titres
Trésorier Adjoint



Emmanuel de Fournoux
AMAFI



Didier Rabier
Banque Palatine



Alain Pochet
BNP Paribas Securities services



Dominique De Wit
Crédit Agricole Titres



Valérie Urbain
Euroclear France



Marie-Claire Plaud
Euronext Paris



Philippe Castelanelli
HSBC France



Céline Ringot
La Banque Postale



Christophe Hémon
LCH.Clearnet SA



Xavier Bonneru
LCL



Norbert Cron
Natixis



Tarak Achiche
Oddo & Cie



Laurence Martinez
ProCapital



Philippe Legrand
RBC Dexia



Éric De Nexon
Société Générale
Securities services



Vincent Remy
Viel & Cie



Catherine Grandpierre Mangin
OCBF

Les permanents



Karima Lachgar
Délégué Général



Isabelle Castel
Attachée de Direction



Anaïs Marche
Secrétaire administrative

Le Bureau de l'AFTI

Le Président, les Vice-présidents, le Trésorier, le Trésorier adjoint et le Délégué général constituent le Bureau.

Le Bureau élabore les orientations et propositions à soumettre au Conseil.

Il détermine les modalités et moyens de la mise en œuvre des décisions du Conseil et valide l'ordre du jour fixé par le Président.



Marcel Roncin
Président



Bruno Prigent
Vice-Président



Éric Dérobert
Vice-Président



Alexandre Gautier
Trésorier



Jean-Philippe Grima
Trésorier Adjoint



Karima Lachgar
Délégué Général

1990

L'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DES TRAVAUX...

À la création

AFTI

2 commissions

Communication & Formation

Animateur: Patrick Duchenes

Manifestations & Conférences

Animateur: Jean-luc Delcroix

2 clubs

Club Titres International

Animateur: Guy Brohard

Club des Trésoriers Titres

Animateur: Dominique Poissonnet

1999

L'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DES TRAVAUX...

À l'issue de la refondation



Près de 10 ans après sa création, le moment était venu d'accompagner le développement de l'AFTI: transformation en association de personnes morales, création d'un Conseil d'Administration, publication du premier rapport annuel, ouverture du site Internet, croissance externe sous la forme d'une fusion avec le Club des Dix. La création de l'euro, les profonds aménagements qui allaient en résulter pour les infrastructures françaises allaient marquer les dix années suivantes.

6 groupes de travail

Marchés



Animateur: Alain Pochet

Conservation



Animateur: Guy Poupet

Formation



Animateur: Christian Widemann

Communication



Animateur: Hervé Joubeaud

Dépositaire



Animateur: Franck Montchamp

International



Animateur: Édouard F. de Lencquesaing

10 groupes de travail

Administration de fonds



Animateur: Serge Bernard

Communication



Animateur: Marcel Roncin

Conservation



Animateur: Philippe Bellande

Émetteurs



Animateur: Sylvie Vernet-Gruot

Flux & Stocks OPCVM



Animateur: Frédéric Pérard

Formation



Animateur: Norbert Cron

Marché Actions



Animateurs: Alain Pochet & Emmanuel de Fournoux

Marché Taux



Animateur: Marc Tibi

4 observatoires

International



Animateur: Éric Dérobert

Internet



Animateur: Karima Lachgar

Juridique



Animateur: Philippe Langlet

Fiscalité



Animateur: Alain Grand

Dépositaire



Animateur: Nadine Rigutto

Liaison France



Animateur: Marc Tibi

1990/2010

Place de Paris

- 1990** • Mise en service de Relit
- 1991** • Rapport de la commission Reinhart Kerven sur la sécurité des dépôts de la clientèle (Février)
 - Rapport de la commission René de la Serre sur l'avenir de l'intermédiation Boursière en France (Juillet)
- 1992** • Le règlement-livraison passe de J+5 à J+3 à Paris (Mars)
 - Création du PEA (Septembre)
 - Rapport de la commission « Barbot-Reinhart » sur la conservation d'actifs financiers pour compte de tiers (Septembre)
- 1994** • Publication par la SICOVAM du cahier des charges du Teneur de comptes conservateur (Novembre)
- 1995** • Création de la Centrale des Règlements Interbancaires (CRI)
- 1996** • Loi de modernisation des activités financières = loi « MAF »
 - o Crée le nouveau marché
 - o Supprime le monopole de négociation sur le marché de Paris
 - o Transpose la DSI
 - o Crée le conseil des marchés financiers
- 1998** • Mise en service de Relit Grande Vitesse (RGV)
- 1999** • Création de l'euro (1^{er} janvier)
 - Mise en oeuvre de Target
 - Lancement de Clearing 21
- 2000** • Création d'Euronext (Septembre)
 - Suppression du marché à règlement mensuel
 - Création de l'ordre à règlement mensuel (OSRD)
- 2001** • Création d'Euroclear France (Janvier)
 - Création du CESR (Janvier)
- 2002** • Mise en circulation des billets en euros (1^{er} janvier)
 - Adoption de deux directives OPCVM (produits et acteurs)
- 2003** • Création de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
 - Création de LCH Clearnet SA
 - Mise en œuvre du Code ISIN en France
- 2004** • Mise en place de la sécurisation de Relit+
- 2005** • Publication du rapport Mansion (AMF) pour l'amélioration de l'exercice des droits de vote des actionnaires (Septembre)
- 2006** • Mise en place de la réforme du Transfert de propriété des Titres
- 2006** • Création de Nyse Euronext
- 2007** • Directive (2007 / 36 / CE) sur le droit des actionnaires (Juillet)
 - Mise en œuvre de la directive MIF
 - Mise en œuvre de Target 2
 - Lancement d'ESES
- 2008** • Décision du Conseil des gouverneurs de lancer les projets Target 2 Securities et CCBM 2
 - Suppression de l'impôt de Bourse
- 2009** • Directive UCITS IV (Janvier)
- 2010** • Projet de révision de la Directive ICSD 97/9 (Système d'indemnisation des investisseurs)
 - Projet de règlement EMIR (Septembre)
 - Vote de la loi de régulation Bancaire et Financière (Octobre)
 - Projet de directive AIFM (Octobre)

1990/2010

AFTI

- 1990** • Signature des statuts par les associés fondateurs (23 août)
 - Récépissé déclaration de la création de l'AFTI reçu de la préfecture de Police (26 septembre)
 - Première conférence AFTI (Novembre)
- 1991** • Création de l'institut de la Bourse et du Titre (Mai)
 - Création du premier annuaire des Back-offices
- 1992** • Publication du contrat de Prêt-emprunts de Titres de l'AFTI mis à jour en 1996 (Juillet)
- 1994** • Parution des rapports AFTI sur les critères d'appréciation des back-offices et sur les marchés dérivés
- 1995** • Lancement de la Formation Supérieure des Back-Offices (FSBO) élaborée par l'AFTI et le CFPB (Septembre)
- 1996** • Parution de la convention type de négociation et de règlement avec la clientèle professionnelle AFTI /AFSB
 - Parution de la convention de mise à disposition du service RGV
- 1999** • Refondation de l'AFTI par fusion avec le Club des DIX
 - Création d'une nouvelle gouvernance et refondation des clubs en groupes de travail
 - Nouveaux statuts, nouveau règlement intérieur
- 2000** • L'AFTI obtient un siège à la commission des activités financières de la FBF (Mars)
 - Arrivée d'Henri Orange, Premier délégué général de l'AFTI (Mai)
 - L'AFTI s'investit dans un projet d'extension des horaires de cotation sur la Bourse de Paris
- 2001** • Publication du premier rapport annuel de l'AFTI (exercice 2000)
 - Ouverture du site Internet de l'AFTI
 - Création du comité de planification des projets de Place (C3P) dont l'AFTI est cofondatrice
- 2002** • Création des « Petits-déjeuners » de l'AFTI (Janvier)
 - Remplacement d'Henri Orange par Charles Saule comme délégué général de l'AFTI (Mai)
 - Début des travaux sur le Code ISIN, l'AFTI anime le comité de pilotage de Place
 - L'AFTI sollicitée pour la conduite des travaux de Place sur la sécurisation de Relit +
 - Publication de la convention dépositaire
 - L'AFTI devient une association professionnelle rassemblant des personnes morales
 - Ouverture d'une Licence Professionnelle Back-office à l'Université Lyon II Lumière
- 2003** • Création des « Amphis de l'AFTI »
- 2004** • Colloque AEDBF / AFTI / FBF / AMAFI / EUROCLEAR France sur les 20 ans de dématérialisation des Titres en France (Novembre)
- 2005** • Remplacement de Charles Saule par Pascal Thoraval, nouveau délégué général de l'AFTI
 - Création de la lettre Européenne de l'AFTI
 - Le Conseil d'Administration de l'AFTI est délocalisé à Bruxelles pour sa réunion d'Avril, des rencontres sont organisées avec la Commission Européenne et la représentation permanente de la France. Cette délocalisation intervient désormais chaque année.
- 2007** • Ouverture de la licence Professionnelle « Gestion d'actifs Back-office et middle office » avec l'université Paris Ouest
- 2008** • Ouverture de la Chaire d'économie expérimentale par l'Université de Lyon II Lumière en partenariat avec l'AFTI (Avril)
 - Remplacement de Pascal Thoraval, par Karima Lachgar, nouveau délégué général de l'AFTI (Mai)
- 2009** • Fondation de l'European Trustee Depository Forum (ETDF) qui regroupe en fin d'année 7 pays européens sur la gestion d'actifs. L'AFTI est cofondatrice de ce forum
 - Publication d'une offre de loi par les professeurs de Droit avec l'appui de l'AFTI
- 2010** • Changement de logo de l'AFTI
 - Sponsoring d'un artiste: Charles Sauvat, qui décline une nouvelle charte graphique
 - Nouveau site Internet opérationnel
 - 20 ans de l'AFTI

1990/2010

Évolution de notre communication

1/ Profession Titres

Né en mai 1991, le premier numéro de ce bimestriel présente en 4 pages, outre l'éditorial de Luc André, les deux commissions et les deux clubs créés depuis la fondation de l'AFTI.

Nous n'avons malheureusement conservé que les 8 premiers numéros (le numéro 8 est paru en novembre 1993).



2/ La Lettre de l'AFTI

Successeur de « Profession Titres » la « Lettre de l'AFTI » voit le jour en juin 1994.

Seize numéros paraîtront (le dernier en mai 1999) au rythme de trois par an.

Fini le « 4 pages », la Lettre comprend 12 pages, et ira jusqu'à 20 pages.

Davantage tournée vers l'actualité des métiers, La lettre de l'AFTI présente des dossiers (les nouveaux ordres, RGV, l'euro, la collatérisation) ainsi que les opinions personnelles de certains responsables de post-marché.

Dès le premier numéro, la couleur est (si l'on peut dire) annoncée « L'histoire commence avec un triangle rouge (le logo d'origine) et s'achève sur un point bleu (le logo aménagé) ».

C'est en 1994 que le premier « lifting » du logo est réalisé.



3/ La Lettre

Nouvelle présentation, réduite à deux numéros parus en mai et en octobre 2000, pour témoigner d'un virage éditorial majeur : nouveau logo en couleur, usage de la photographie, papier glacé...

Tout est prêt pour la parution du Spécial Conférence.





4/ Le Spécial Conférence

Au tournant des années 2000, décision est prise de remplacer notre revue périodique à vocation générale par un magazine « collant » à l'actualité. Il paraîtra désormais au rythme des Conférences de l'AFTI.

Le numéro 1 est daté de novembre 2000, et il rend compte de la conférence organisée le 11 octobre précédent sur le dépositaire et la gestion pour compte de Tiers.

En juin 2005, nouvel habillage, pour le numéro 17, dont le modèle va durer 5 ans, jusqu'au numéro 35 (décembre 2009), paru avec la nouvelle charte graphique.

En 10 ans, 37 numéros sont sortis, témoignant de 37 conférences ayant réuni plus de 5 000 personnes...

5/ CD-ROM amphis

Depuis 2005, les travaux présentés lors de nos amphis sont restitués sous forme de CD-Rom en fin d'année.

A l'occasion du vingtième anniversaire de l'AFTI, nous rééditons 6 ans d'amphis soit 24 manifestations qui ont rassemblé environ 2 500 personnes.

6/ Le Rapport Annuel

Depuis 2000, les Rapports Annuels rappellent l'ensemble des travaux et des avancées de l'année passée. Ils traduisent également une ambiance particulière et l'inscrivent graphiquement dans l'histoire de l'Association. Ci-dessous, trois étapes significatives avec des photos de land art sur le thème de l'eau, une interprétation plus symbolique du mouvement, et enfin une oeuvre de Charles Sauvat, l'artiste actuellement accompagné par l'AFTI



1990/2010

Évolution de l'identité graphique

Évolution du logotype

À sa création, l'Association adopte une forme simple pour la représenter (triangle rouge avec décalé ombré) dans lequel s'inscrit l'acronyme « AFTI ».

Le premier logotype à proprement parler signera sa présence avec un pictogramme formé d'une séquence de barres, à l'image des schémas propres aux métiers financiers, s'amenaisant vers la droite donc vers l'avenir. Les angles vifs sont pondérés par la courbe de base, qui inscrit « AFTI » dans une bulle virtuelle.

Évolution et généralisation des possibilités d'impression obligeant, un point d'étape est franchi en 2001. Chaque forme du pictogramme présente un visuel qui « raconte » les secteurs d'activité : la Bourse de Paris, des écrans de cotation, une cotation manuscrite, sans oublier le potentiel humain et les espèces.

Enfin, en 2010, l'Association décide de renouveler son image, et d'accompagner sa croissance par la création d'un logo radicalement nouveau :

- La typographie Fritz Quadrata, très dure et datée, laisse place à des caractères créés pour se substituer à l'ancien pictogramme.
- La notion de praticité, de volonté d'être en phase avec le concret, est renforcée par l'utilisation de caractères minuscules : l'AFTI devient un mot.
- Sa couleur principale de ralliement est un bleu roi (teinte consensuelle par excellence) ponctuée d'une touche d'orange qui rappelle sa vivacité.
- Une ligne de base vient souligner sa vocation : « La dynamique du post-marché », qui résume à la fois son champ d'intervention et sa volonté.

1990

1999

2005

2010





Accompagnement d'un artiste en 2010

Nous avons choisi Charles Sauvat, jeune artiste de 24 ans, diplômé aux Beaux-Arts de Paris. Son œuvre nous a particulièrement intéressés par la multiplicité de ses talents (sculptures, dessins, gravures...) et la sûreté de son geste.

Engagement de l'AFTI

Outre un soutien financier, l'AFTI peut aider Charles Sauvat en exposant ses œuvres et en signalant sur ses publications l'origine des reproductions qui y figurent. Le projet est de l'accompagner dans sa création, pendant une période déterminée. Cette démarche de soutien à la création est valorisante : elle souligne la volonté vertueuse de l'AFTI qui souhaite être en phase avec l'évolution du monde artistique.



Septembre 2009 - Charles Sauvat travaille à une nouvelle sculpture : chacune des faces de ce cube sera entrelacée de focales qui feront apparaître une sphère quand le visiteur tournera autour.



Charles Sauvat est également portraitiste. Il a signé les crayonnés de la page 9, ainsi que celui-ci de Jean-Louis Landais.



Cette sculpture réalisée pour son diplôme des Beaux-Arts deviendra une source d'inspiration pour le rapport annuel 2009.

The logo for AFTI, consisting of the lowercase letters 'afti' in a bold, white, sans-serif font.

La dynamique du post-marché

L'AFTI a été créée en 1990 par les grands établissements financiers de l'époque. Elle est la conséquence naturelle d'une décennie de modernisation sans précédent, qui a démarré avec la loi Monory sur l'épargne de 1978, suivi par la dématérialisation des Titres en 1984, l'avènement de la Bourse électronique à Paris, la cotation en continu, ainsi que la création des nouveaux marchés MATIF et MONEP.

Ce contexte a incité les responsables titres de la Place à se regrouper, pour réfléchir à l'évolution de leur métier et préparer l'avenir. Ainsi l'AFTI a-t-elle été considérée, dès sa création, comme une structure utile au développement de la Place de Paris.

Le premier président de l'AFTI est Luc André, Directeur Central à la Caisse Centrale des Banques Populaires. Il est resté à ce poste jusqu'en 1997.

The logo for AFTI, consisting of the lowercase letters 'afti' in a bold, blue, sans-serif font.

Association Française des Professionnels des Titres
Association loi 1901

Siège social: 36, rue Taitbout - 75009 Paris
Téléphone: 01 48 00 52 01 • Télécopie: 01 48 00 50 48
E-mail: secretariat.afti@bf.fr

www.afti.asso.fr

